

## Mémoire ou commentaire présenté au BAPE dans le cadre du projet éolien de Saint-Paul-de-Montminy

Par Lucette Laferrière, riveraine du lac Gosselin

### Introduction

Je m'appelle Lucette Laferrière. Je suis la 3<sup>e</sup> génération à vivre au bord du lac Gosselin, sur le terrain qui appartenait à mon grand-père. J'y habite aujourd'hui à l'année, sur ce même territoire transmis par mon père. Mes enfants et petits-enfants (générations 4 et 5) viennent régulièrement, et une 6<sup>e</sup> génération commence déjà à en profiter. **C'est un lieu de vie, de mémoire et d'amour de la nature.**

Je rédige ce mémoire ou commentaire pour exprimer mes **inquiétudes profondes** face au projet éolien de Saint-Paul-de-Montminy, particulièrement quant à la localisation des éoliennes **B5, B2 et B3**, qui viendraient briser **le calme, l'harmonie et l'intégrité écologique** de ce milieu de vie exceptionnel. Je ne suis pas contre le projet en soi. Mais je suis pour un **développement respectueux**, intelligent, qui ne sacrifie pas **les humains ni la nature au nom de la rentabilité.**

### Un milieu de vie unique et vivant

Le lac Gosselin est un **lac de tête**, privé, entouré de montagnes, de forêts et de biodiversité. Seulement **une trentaine de familles** y résident, et **aucune nouvelle habitation ne sera permise** pour protéger l'environnement, la quiétude et la qualité de vie. Tout le territoire a été pensé pour être un espace durable, respectueux et harmonieux.

Aucun moteur à essence n'est permis : uniquement des embarcations à batterie, pour respecter le calme et l'environnement. Chaque année nous ensemençons afin de préserver sa richesse. Chaque jour, je vois les oiseaux, les pic-bois, les écureuils, les petits suisses marcher près de ma porte. Le silence ici est tel que, sur l'eau, **on peut entendre voler une mouche.** C'est une **expérience sensorielle rare**, à la fois fragile et précieuse.

Ce lac est aussi **un lieu d'apprentissage et de transmission** : j'y ai appris à nager, à pratiquer le sauvetage lac, puis j'y ai nagé et avec mes enfants et petits-enfants. Avec d'autres membres de ma famille qui vivent autour du lac, nous organisons des retrouvailles, des baignades, de la pêche et des moments heureux en famille. **Ce n'est pas seulement un lieu de villégiature : c'est un héritage vivant.**

### Un projet sans précédent, mal adapté à notre réalité

Le projet éolien annoncé représente **une première historique** : jamais des éoliennes de **plus de 200 mètres** n'ont été installées au Québec et encore moins **près d'un lac de tête**, dans un écosystème aussi délicat.

L'éolienne **B5**, en particulier, serait installée **sur le flanc de la montagne**, parfaitement visible depuis chez moi et partout sur le lac — **équivalente en hauteur au Complexe G de Québec**, mais en mouvement, 24h sur 24. **Le son — un vrom, vrom, vrom mécanique — ne sera pas atténué : il sera amplifié par l'écho des montagnes et la surface du lac.**

Aujourd'hui, lorsqu'un oiseau passe devant nos yeux, nous sourions. Demain, ce sera **une pale géante, tournant sans cesse**, détournant notre regard, **rappelant chaque seconde une présence intrusive**. C'est une transformation **sensorielle, psychologique et émotionnelle** profonde — qu'aucune étude d'impact n'a encore mesurée.

### Des études absentes, des réponses vagues

Aucune étude n'a encore été réalisée sur :

- ❖ le **bruit des éoliennes près d'un lac** (été comme en hiver)
- ❖ **l'impact des vibrations sur la faune aquatique**
- ❖ l'effet des **ondes électromagnétiques non perceptibles**
- ❖ la **résonance sonore en hiver**, lorsqu'il n'y a pas de feuillage pour atténuer les sons

La science n'a pas encore tranché sur les effets à long terme de ces structures massives sur la santé humaine. **Pourquoi alors installer ce projet sans précaution, ni filet de sécurité?**

Lors de la première consultation publique, j'ai posé deux questions fondamentales. La première s'adressait au promoteur :

Pourquoi ignorer le premier principe de la Loi sur le développement durable, soit **la santé et la qualité de vie**? Pourquoi ne pas tenir compte du fait qu'il n'existe aucune étude sur des éoliennes de 200 mètres installées à proximité directe d'un lac, un milieu qui amplifie les bruits? Pourquoi ne pas se conformer au **principe de précaution**, à l'évidence qu'il y a ici un **risque réel pour la quiétude, pour la santé mentale, pour le bien-être des résidents**?  
Que feront-ils avec nos plaintes ?

Les réponses étaient **évasives**, et les **engagements inexistant**s. On nous dit qu'« un comité » s'en occupera, mais sans délai, sans protocole, sans chiffre. Et surtout : **comment les plaintes seront-elles prises en compte, alors que nous ne sommes que 30 familles?**

Et c'est là que je veux insister : nous sommes environ 30 riverains concernés, et certains ne vivent pas ici à l'année. Alors je vous pose la question : **combien de plaintes** faudra-t-il avant qu'on nous écoute? Allons-nous être ignorés simplement parce que nous ne sommes pas 1000 ou 10 000 habitants?

Est-ce que le seuil d'intervention sera si élevé que nous serons ignorés? Faudra-t-il attendre des mois, ou un nombre arbitraire de plaintes, pour que le bruit, les vibrations ou les problèmes soient reconnus?

Nous craignons légitimement que **notre faible nombre nous rende invisibles**. C'est injuste et inacceptable. Nous ne pouvons pas attendre qu'un système réactif répare les torts après les avoir causés. **Il faut prévenir. Il faut agir maintenant.**

Ma deuxième question s'adressait au ministère de l'Environnement : Est-ce que le gouvernement peut vraiment recommander sans émettre des restrictions ou des obligations pour un projet dont il sait, dès maintenant, qu'il contrevient à au moins quatre principes de sa propre Loi sur le développement durable?

- Le principe **a) santé et qualité de vie,**
- Le principe **i) de prévention,**
- Le principe **j) de précaution,**
- Et surtout, le principe **k) de protection du patrimoine culturel.**

Ce dernier est particulièrement important pour moi. Car notre territoire est un **patrimoine vivant**. C'est ici que cinq générations ont chassé, pêché, nagé, veillé autour du feu. Ce n'est pas une simple terre à développer, c'est une mémoire collective, une transmission familiale, un lieu habité avec respect.

Et malgré cela, on semble prêt à sacrifier ce patrimoine pour une question de rentabilité. Car c'est bien ça, la vérité : **les éoliennes B5 et B2 sont rentables** pour le promoteur, donc difficiles à retirer du projet. Pourtant, elles ne sont pas encore construites, **il est encore temps d'agir.**

Lors de la présentation, la personne représentant le ministère a acquiescé lorsque je lui ai dit qu'il serait **important d'imposer des restrictions et de faire déplacer ces éoliennes problématiques.** Et je tiens à le redire publiquement aujourd'hui : oui, il est encore possible de **corriger le tir.**

## Une mobilisation présente mais ignorée

Nous sommes environ **une trentaine de familles de riverains**, mais notre communauté s'élargit chaque semaine avec la visite de nos enfants, petits-enfants et amis. Malgré notre faible nombre, nous avons été présents à toutes les séances d'information qui ont été proposées. Nous avons posé des questions claires, légitimes, urgentes. À chaque fois, les réponses sont restées **\*\*vagues, incomplètes, et sans engagement réel.\*\***

Un comité de riverain a d'ailleurs soulevé les inquiétudes concernant **\*\*les éoliennes B5, B3 et B2\*\***. Seule la B3 a été légèrement déplacée. Lors des audiences, les promoteurs ont reconnu que des alternatives pour la B5 et B2 existent... mais qu'elles sont **plus coûteuses et moins rentables**. Le choix de les maintenir en place semble motivé uniquement par l'intérêt économique — **au détriment de \*\*la santé, la paix et l'environnement\*\***. **Voilà ce que nous demandons : que la précaution pour la santé passe avant la rentabilité du promoteur.**

Plus de 100 propriétaires ont signé pour accueillir des éoliennes ailleurs. Pourquoi venir déranger directement notre intimité et notre quiétude, alors que des solutions plus responsables existent?

## Nos demandes concrètes

Nous demandons au BAPE et aux autorités concernées de :

- **Le retrait ou déplacement des éoliennes B5 et B2**, qui sont les plus nuisibles pour la qualité de vie des riverains du lac Gosselin.
- **Le maintien de la B3 à distance sécuritaire du lac.**
- Une **attention particulière à la construction des chemins**, pour éviter toute pollution ou dommage au bassin versant.
- **Exiger des études précises et indépendantes** sur le bruit, les vibrations, les échos sonores et les **impacts aquatiques** avant toute implantation près d'un lac
- **Prendre en compte la valeur humaine, familiale et patrimoniale du territoire** : ce lieu est un repère intergénérationnel vivant.
- Une **prise au sérieux des plaintes**, même si elles ne viennent que d'une trentaine de familles. La minorité ne doit pas être sacrifiée au nom du progrès.
- **Assurer un suivi rigoureux** des plaintes, avec des délais précis d'intervention et des seuils adaptés à la réalité des petits milieux.
- **Protéger le lac et son habitat**

## Conclusion

Ce projet soulève des questions fondamentales. Peut-on encore, en 2025, privilégier la rentabilité d'un promoteur privé au détriment de la santé, de la biodiversité et de la qualité de vie de dizaines de familles?

Le développement durable ne doit pas être un slogan, mais une réalité.

J'ai à cœur **l'environnement, la nature, le calme, la tranquillité et la possibilité de transmettre cet héritage à mes enfants et petits-enfants.** J'implore le BAPE de faire preuve de sagesse, de sensibilité, et de courage en recommandant le déplacement des éoliennes problématiques. **Je vous demande de protéger ce lieu comme vous le feriez pour votre propre famille.**

Merci de votre écoute et de votre responsabilité face à ce projet

Lucette Laferrière  
Riveraine au Lac Gosselin  
St-Paul de Montminy